

Conditions d'annulation Covid 19 – Chalet La Grande Roche – Courchevel 1850

Dans le contexte d'incertitude continue, nous avons adopté les changements suivants à notre politique d'annulation pour la saison d'hiver 2020/21 (pour éviter tout doute, lorsque l'un des quatre scénarios suivants se produit, cela remplace nos conditions d'annulation telles que décrites dans la section 3 de nos conditions générales).

Si les clients ne peuvent pas voyager en raison des scénarios suivants liés au COVID-19 :

- Si le gouvernement du pays d'origine de la personne qui a effectué la réservation interdit tout voyage à l'étranger, sauf essentiel, en France.
- Si les restrictions de voyage ou de frontière en France (ordonnées par le gouvernement français en réponse au COVID 19) empêchent la personne qui a effectué la réservation de se rendre en France / à la propriété.
- Si la station de ski dans laquelle se trouve le bien reçoit l'ordre de se fermer pour les activités de sports d'hiver (exemple, les remontées mécaniques sont fermées) pour la durée entière du séjour.
- Si nous ne pouvons pas accueillir le client dans le bien qu'il a réservé en raison d'une épidémie de COVID-19 dépistée dans la propriété.

Les clients auront droit à ce qui suit :

- Remboursement à 100%.